

LES OFFRES DU CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE AGACENT LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES

Le **CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE (CFM)** est coutumier du fait : l'offre d'une pièce gratuite liée à un évènement historique ou sportif, l'intégration obligatoire d'une pièce supplémentaire dans le cadre d'une collection, une quantité limitée pour inciter à la commande immédiate.

La dernière date est l'offre spéciale Rugby 2023 : la pièce gratuite a une valeur commerciale de 18,80 €, les frais d'envoi s'élèvent à 6,95 €, sans oublier un bonus sous la forme d'une pièce de 2 € (coupe du monde rugby France 2023) en tirage limité (99 000 exemplaires).

Par le retour d'un coupon-réponse (signé) accompagné du paiement de 6,95 €, vous acceptez donc de recevoir « sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à la pièce, les autres pièces de la collection 1924-2024 100 ans de sport. »

Le **Réseau anti-arnaqes** estime que l'information du consommateur est insuffisante :

- Il ignore le délai d'envoi des autres pièces de la collection (et, notamment, la première pièce payante sera-t-elle jointe au premier envoi, ou sera-t-elle différée ?) ;
- Il ignore les conditions tarifaires qui seront appliquées aux envois supplémentaires, ainsi que leur nombre ;

CLUB FRANÇAIS DE LA MONNAIE, et TRÉSORS DU PATRIMOINE font partie de la même entité : **REDER**



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaqes**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaqes-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaqes-infos.org)